



*Guide
méthodologique
pour l'aménagement
paysager des abords
de ferme*



Guide
méthodologique
pour l'aménagement
paysager des abords
de ferme

Réalisé par

■ Marie-Noëlle Buchou ■ Marie-Hélène Loze ■ Anne Velche ■
paysagistes dplg

préface

Le paysage existe grâce au regard et à la main de l'homme. L'un lui donne la vie par la conscience, l'autre le transforme par son action. Façonnés, sculptés et modelés par le travail des agriculteurs et des sylviculteurs, les paysages ruraux se présentent comme le miroir de la société agricole qui les a engendrés.

Les fermes, isolées, regroupées en hameaux ou disséminées dans les villages, font partie intégrante du paysage de nos campagnes, elles en constituent souvent un élément remarquable grâce à leurs couleurs, leurs architectures et leurs configurations.

Les bâtiments et leurs dépendances, mais aussi la trame des murets, des chemins d'accès, des haies et des terrasses sont autant de données de lecture de l'histoire du paysage qui s'offrent au regard révélant la réalité des activités agricoles et la symbolique de la vie rurale.

La qualité des paysages ruraux issus d'une lente et subtile alchimie entre l'homme et le terroir devient sensible à l'opinion. A une époque où la mémoire des lieux tend à s'estomper sous la

pression des mutations sociales et des aménagements d'envergure, l'identité des territoires est de plus en plus recherchée.

Tout en adaptant les structures de l'exploitation aux conditions modernes de l'agriculture, les agriculteurs demeurent sensibles à la qualité de leurs paysages, comme en témoigne leur attachement au terroir.

Pour satisfaire la double préoccupation des agriculteurs soucieux de préserver leurs lieux de vie et de travail et d'une société sensible aux paysages ruraux, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et la Fédération Nationale des CAUE ont souhaité réaliser ce guide pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'aménagement et d'embellissement des abords de leur exploitation.

Sur le terrain, avec les partenaires administratifs et professionnels, les agriculteurs pourront, grâce à ce guide, réaliser des aménagements contribuant à l'amélioration de leur cadre de vie et à la valorisation de l'espace rural dans toute sa diversité.



Le Directeur de l'Espace Rural et de la Forêt ■ Le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture ■ Le Président de la Fédération Nationale des CAUE

■	Pourquoi aménager les abords de ferme ?	5
	Le projet d'aménagement se construit en trois étapes	6
	Préciser la demande de l'agriculteur	7
	Faire l'état des lieux des abords de la ferme	8
	Le paysage local	9
	L'exploitation	10
	Le siège de l'exploitation	11
	Synthèse et principes d'aménagement	18
	Elaborer des propositions d'aménagement	19
	L'entrée de la ferme	20
	La cour de la ferme	22
	Les circulations	24
	Les bâtiments d'exploitation	25
	Les stockages	26
	Les points d'eau	27
	Les itinéraires de découverte du paysage	28
	Les matériaux du projet	29
	Le végétal	30
	L'eau	34
	La pierre et le bois	35
	La réalisation du projet	36
	Qui contacter ?	37
	Bibliographie	38

■ Pourquoi aménager les abords de ferme ? ■

700 000 exploitations agricoles contribuent à caractériser les paysages ruraux et le patrimoine des régions. Si de nombreux programmes s'attachent à la mise en valeur des paysages pris au sens large, peu abordent la problématique particulière des abords de ferme. Le Fonds de Gestion de l'Espace Rural a comblé cette lacune en permettant de soutenir des actions en ce domaine.

Toutefois, méthodes et références semblent faire défaut pour concevoir des projets d'aménagement de cette nature. Le risque existe alors de voir reproduits, dans les exploitations, des modèles paysagers urbains, conduisant à la disparition de l'identité paysagère et architecturale des petites régions. Un guide s'imposait donc.

En effet, établir un plan paysager ne se réduit pas à planter quelques arbres pour masquer un bâtiment agricole un peu trop voyant. Une approche plus globale est nécessaire pour que le projet intègre simultanément le fonctionnement de l'exploitation, son évolution et le contexte paysager.

La démarche proposée dans ce guide se situe ainsi au confluent des préoccupations des agronomes et de celles des paysagistes. Elle se décline en trois temps :

■ Tout d'abord, préciser la demande de l'agriculteur : indispensable, cette étape permet

de cerner au mieux les attentes et les motivations de chaque agriculteur, mais aussi ses contraintes éventuelles.

■ Ensuite, réaliser un état des lieux des abords de la ferme : il s'agit d'une phase essentielle. La méthode propose trois échelles d'analyse pour élaborer un diagnostic précis sur le fonctionnement, l'organisation et les aménagements de la ferme.

Ce diagnostic, synthétisé dans un plan global validé par l'agriculteur, permet de dégager les grands principes d'aménagement qui structureront le projet.

■ Enfin, élaborer des propositions d'aménagement : cette partie recense les différents thèmes d'intervention et propose, à partir de nombreux cas de figure tirés de réalisations existantes, un mode d'approche et de mise en forme du projet.

Grâce à la méthodologie développée dans ce guide, les agriculteurs et leurs conseillers pourront élaborer des projets durables, tenant compte des aspirations de l'exploitant, des contraintes techniques de l'exploitation et des caractéristiques paysagères locales.

La plus grande part d'initiative et de créativité est donc laissée aux acteurs de terrain. S'il est perçu et utilisé comme tel, alors ce guide aura atteint son but.

Le projet d'aménagement se construit en trois étapes

1

Préciser la demande de l'agriculteur

2

Faire l'état des lieux des abords de la ferme

3

Elaborer des propositions d'aménagement

■ Préciser la demande de l'agriculteur ■

Comprendre et clarifier les attentes de l'agriculteur et de sa famille constitue la démarche primordiale de tout projet d'aménagement.

Il est tout d'abord indispensable d'identifier le responsable du projet. Le chef d'exploitation doit, en effet, donner un accord de principe et définir un budget mais il est possible qu'il délègue la réalisation et l'entretien du projet à son entourage. Il faut alors engager une collaboration étroite avec lui, prendre le temps de discuter, de circuler sur la ferme, d'évaluer le domaine d'intervention (maîtrise foncière des terrains entourant la ferme...) et de connaître la structure juridique de l'exploitation (familiale, en association).

Cet échange amène l'agriculteur à exprimer et préciser ses motivations qui peuvent être de trois ordres.

- Aménager pour des raisons affectives et culturelles : amélioration du cadre de vie, présentation d'une image positive et agréable de son lieu de travail, mise en valeur du patrimoine local et des caractéristiques du terroir.
- Aménager pour des raisons économiques et techniques : réorganisation des lieux de travail, modification de l'exploitation : mises aux normes, agrandissement, diversification. Développement d'une activité d'agrotourisme, de ferme pédagogique : accueil en gîtes ruraux, en chambres et tables d'hôtes, fermes auberges, accueil de scolaires, vente directe...
- Participer à des projets de groupes et des opérations de développement local : FGFR, Plan de Développement Durable, OGAF, ...

Faire l'état des lieux des abords de la ferme

L'état des lieux est une étape importante dans le projet d'aménagement. Il permet d'établir un diagnostic précis pour bâtir un projet en cohérence avec les contraintes de production et en harmonie avec le patrimoine existant.

Il s'agit d'observer la ferme aujourd'hui, de comprendre son évolution et son fonctionnement. Mais il peut être difficile pour l'agriculteur de regarder de façon objective le lieu où il vit et qu'il connaît parfois depuis toujours.

Un autre regard, moins emprunt d'affectivité, l'aidera à élaborer un état des lieux de sa ferme, en lui offrant de nouvelles clés de lecture de son paysage familier.

Ce regard extérieur peut venir d'un échange entre plusieurs agriculteurs voisins qui entreprennent la même démarche sur leur ferme. Il peut être aussi celui du conseiller (technicien, architecte, paysagiste, ...).

Le projet s'inscrit dans un paysage existant qu'il est essentiel d'étudier afin de mieux y intégrer les propositions d'aménagement.

C'est pourquoi l'état des lieux doit développer trois niveaux d'approche :



Le paysage local



L'exploitation

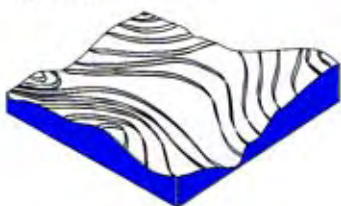


Le siège de l'exploitation

2 Faire l'état des lieux des abords de la ferme

Une analyse, même sommaire, permet de qualifier les différents éléments de composition du paysage local.

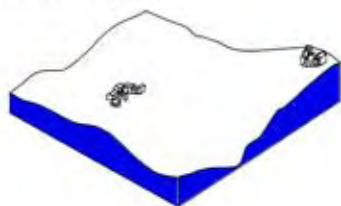
Topographie : vallons.



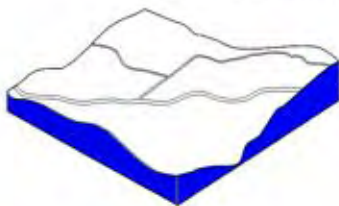
Hydrologie : sources et fontaines dans les fermes. Rivières et mares en fond de vallée.



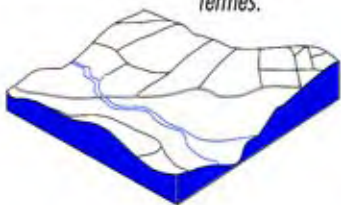
Formes et implantation de l'habitat : fermes regroupées en hameaux dispersés.



Réseau des voies de circulation : route principale desservant les hameaux. Chemins de terre desservant les parcelles.



Parcellaire : grandes parcelles destinées à l'élevage et à la culture. Parcelles plus petites à proximité des fermes.



Formes et implantation de la végétation : forêt sur la crête. Vergers autour des hameaux. Parcelles et chemins creux entourés de haies bocagères.



Cartes, schémas, photos ou quelques mots, choisissez l'outil qui vous convient le mieux.

N.B. : Cette étude peut être réalisée en amont, de façon plus approfondie, sur l'ensemble d'une petite région et servir ainsi de référence pour l'aménagement des fermes situées sur ce territoire.

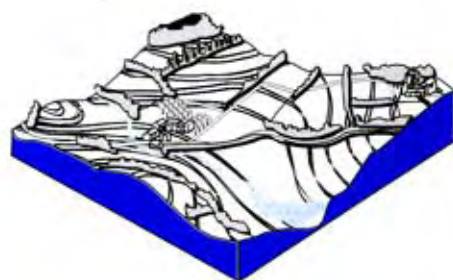
Le paysage local

«Observer un lieu, c'est d'abord comprendre le pays auquel il appartient».

Quelque 600 paysages différents ont été recensés dans l'Hexagone. Pour les préserver et éviter une banalisation, le projet individuel doit s'intégrer dans son territoire.

L'analyse du paysage local et de sa dynamique d'évolution constitue alors un préalable essentiel à tout projet d'aménagement.

La définition des caractéristiques paysagères d'une petite région donne à l'agriculteur les bases pour comprendre l'élaboration et le fonctionnement d'un paysage familier, tout en préparant les thèmes de réflexion pour le futur projet d'aménagement.



L'exploitation

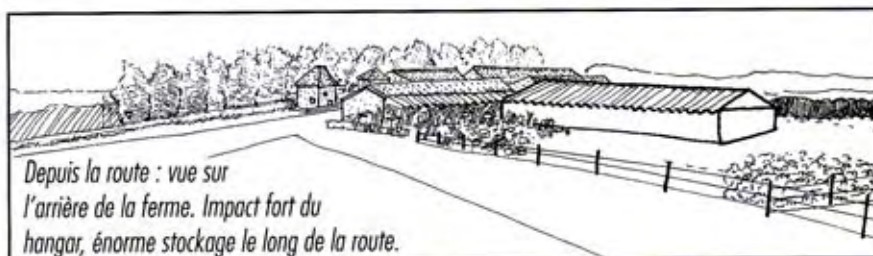
Tout aménagement (bâtiment, plantation, arrachage...) a une influence directe ou indirecte sur le paysage.

Sortir de l'exploitation pour constater comment la ferme est vue permet d'évaluer l'influence de l'activité agricole et l'impact des bâtiments sur le paysage. Pour cette étape, la photo est un outil idéal.

Pour certaines fermes, il peut être intéressant d'évoquer les différentes époques d'aménagement et de construction liées à la mécanisation et à la diversification. Ces transformations et ajouts successifs peuvent être à l'origine de difficultés d'organisation actuelles et avoir des conséquences sur le paysage.

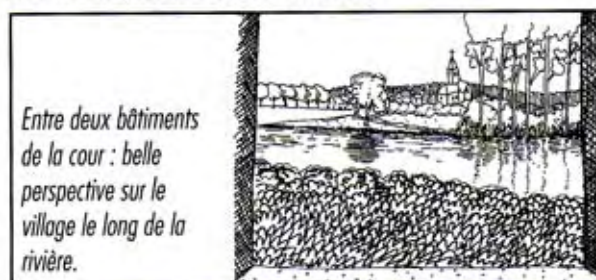
D'où est vue l'exploitation ?

Une visite de terrain permet de situer sur une carte générale de l'exploitation (cadastre ou IGN) les principaux points d'où l'on voit la ferme. Décrire ces vues.



Que voit-on depuis l'exploitation ?

Situer sur une carte générale de l'exploitation (cadastre ou IGN) les vues remarquables et celles à améliorer. Décrire ces vues.



2 Faire l'état des lieux des abords de la ferme

La méthodologie développée dans les pages suivantes consiste à présenter un principe de réflexion et d'analyse du siège de l'exploitation.

Pour la clarté du propos, elle est illustrée ici par l'étude d'une seule ferme (déjà décrite p. 10) mais elle est applicable à tous les cas de figure.

Plusieurs outils sont utiles pour établir cet état des lieux : balades, photos, croquis ou quelques mots, autant de moyens pour rendre compte au mieux de l'état de la ferme.

A partir de ces notes de terrain, les différents thèmes d'analyse sont développés en reportant les remarques sur un plan masse. Ce plan est réalisé à partir du cadastre agrandi ou de tout autre relevé de l'ensemble des bâtiments de la ferme.

Un exemplaire du plan masse est utilisé pour chacun des thèmes étudiés.

Un plan synthétique regroupe les différentes données du diagnostic final (p. 18).



Le siège de l'exploitation

Lieu de vie et de travail, le siège de l'exploitation est un espace complexe qui nécessite une analyse de l'ensemble de son organisation.

L'évolution des modes de production et l'apparition de nouveaux bâtiments d'exploitation ont parfois entraîné d'importants dysfonctionnements.

Au-delà de quelques points particuliers à améliorer, il faut réfléchir sur l'ensemble de l'organisation de la ferme.

Une des bases fondatrices du projet d'aménagement est un diagnostic précis élaboré autour des thèmes suivants :

- L'usage des bâtiments (p. 12)
- Les espaces extérieurs (p. 13)
- L'organisation des circulations (p. 14)
- Les différentes formes de stockage (p. 15)
- La végétation (p. 16)
- Les éléments de transition (p. 17)

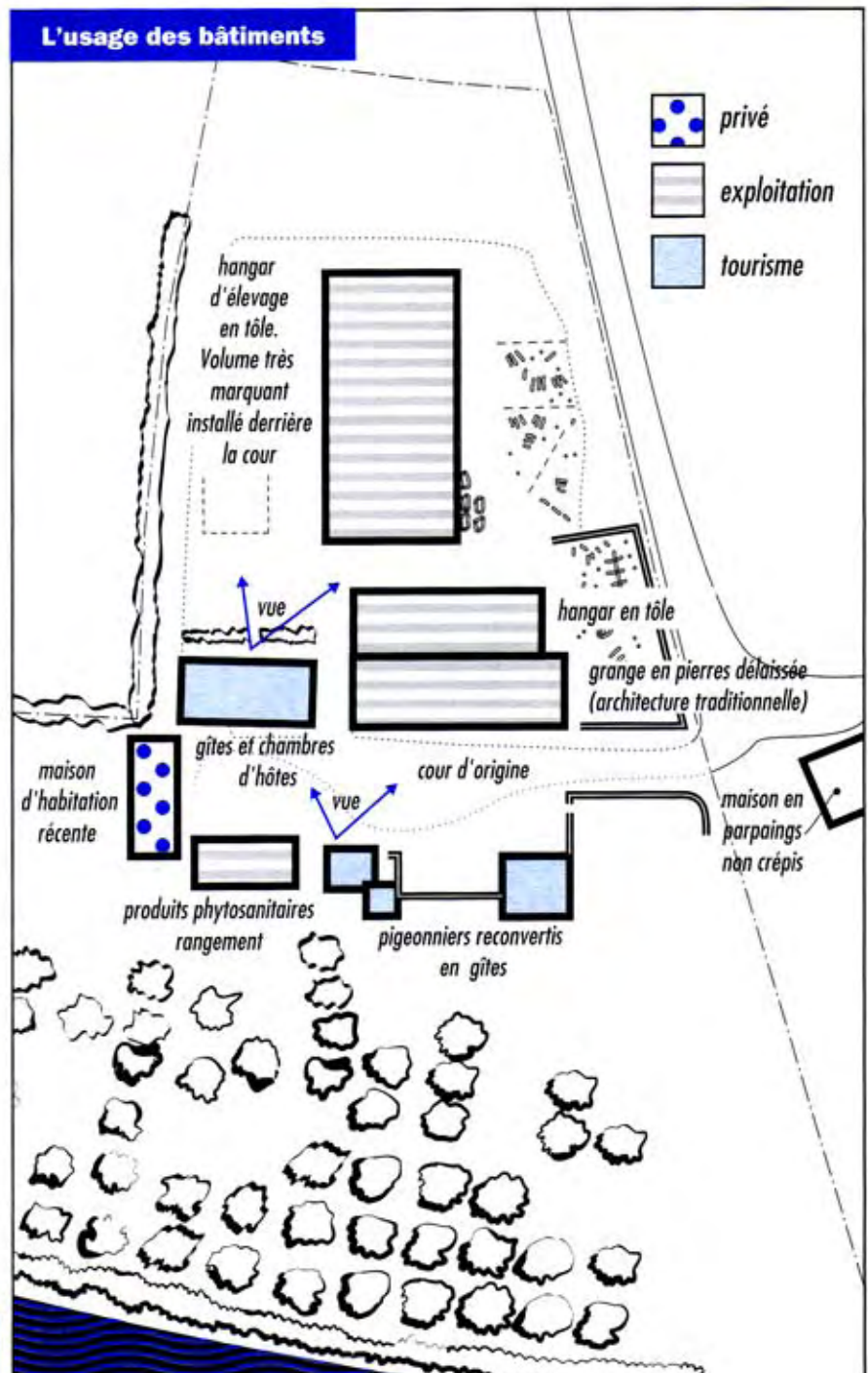
Le siège de l'exploitation

Les constructions successives et l'évolution des bâtiments de production ont déplacé progressivement l'activité agricole au sein de la ferme.

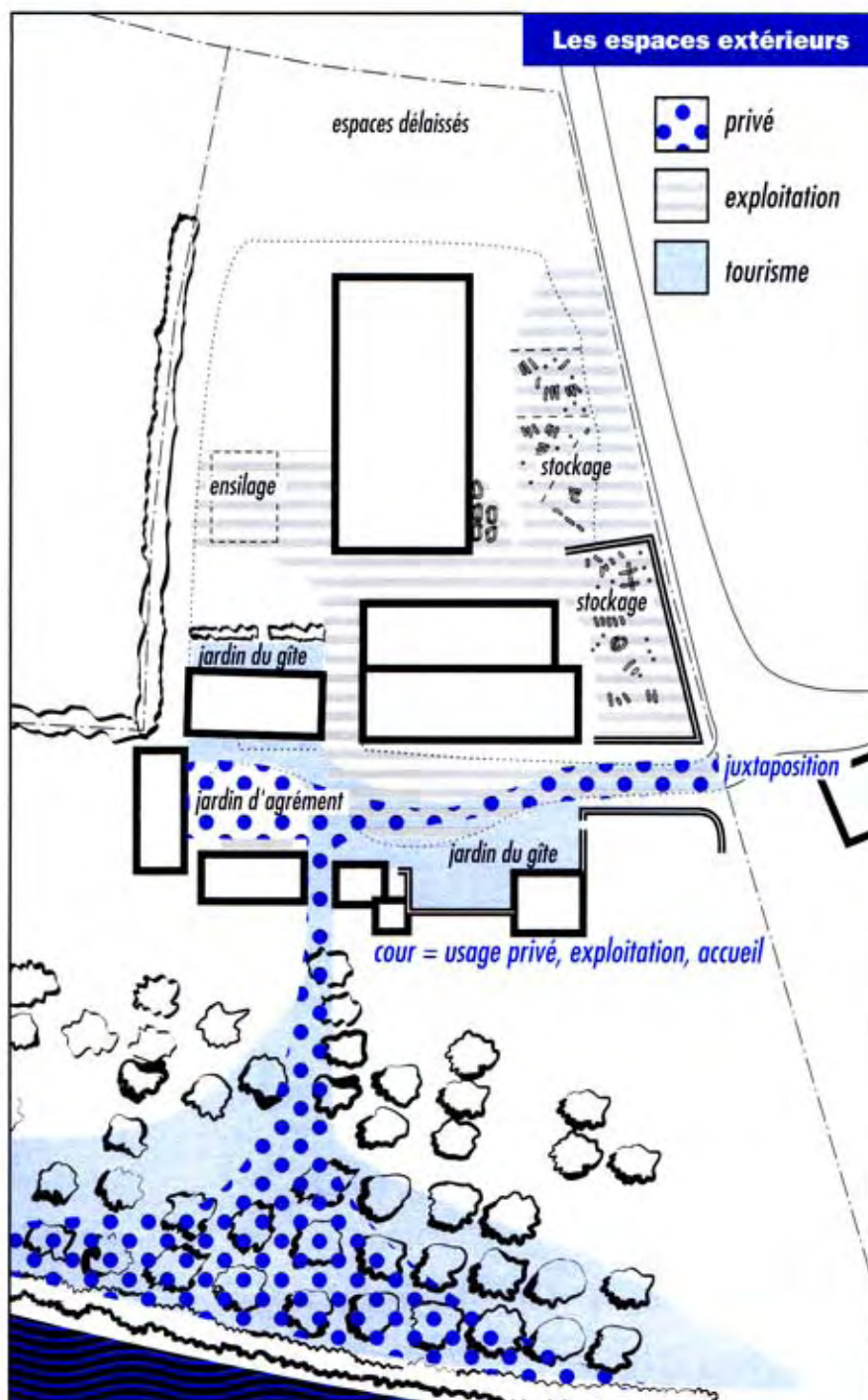
Dans la plupart des cas, l'implantation des hangars au-delà de la cour d'origine éloigne les espaces de production de la maison d'habitation et induit une nouvelle organisation. Il est important de la structurer et d'assurer une cohérence avec les bâtiments existants.

La localisation sur un plan masse des différents bâtiments et des activités qu'ils regroupent permet d'étudier :

- L'organisation des nouveaux bâtiments entre eux : implantation les uns par rapport aux autres, relation aux zones de stockage...
- Les rapports entre ces bâtiments récents et les constructions antérieures : implantation, vues depuis la maison d'habitation et l'entrée de la ferme
- Les rapports entre des architectures différentes : volumes, matériaux, couleurs.



2 Faire l'état des lieux des abords de la ferme



Le siège de l'exploitation

Le siège de l'exploitation regroupe plusieurs usages : privés, professionnels, parfois touristiques, pédagogiques, ...

Il est nécessaire d'étudier leur répartition, leurs relations et leur importance sur l'ensemble des espaces ouverts du siège de l'exploitation.

Les répertorier et les localiser sur un plan masse à l'aide de légendes différentes permet de :

- Visualiser l'organisation de la ferme
- Evaluer l'importance de chaque activité
- Constaté une juxtaposition des différentes activités sur un même endroit
- Révéler des espaces délaissés
- Analyser plus précisément le rôle de la cour dans l'organisation du siège de l'exploitation : carrefour ou espace délaissé
- Souligner les éléments sensibles tels que potager, fontaine, panorama, ...

Le siège de l'exploitation

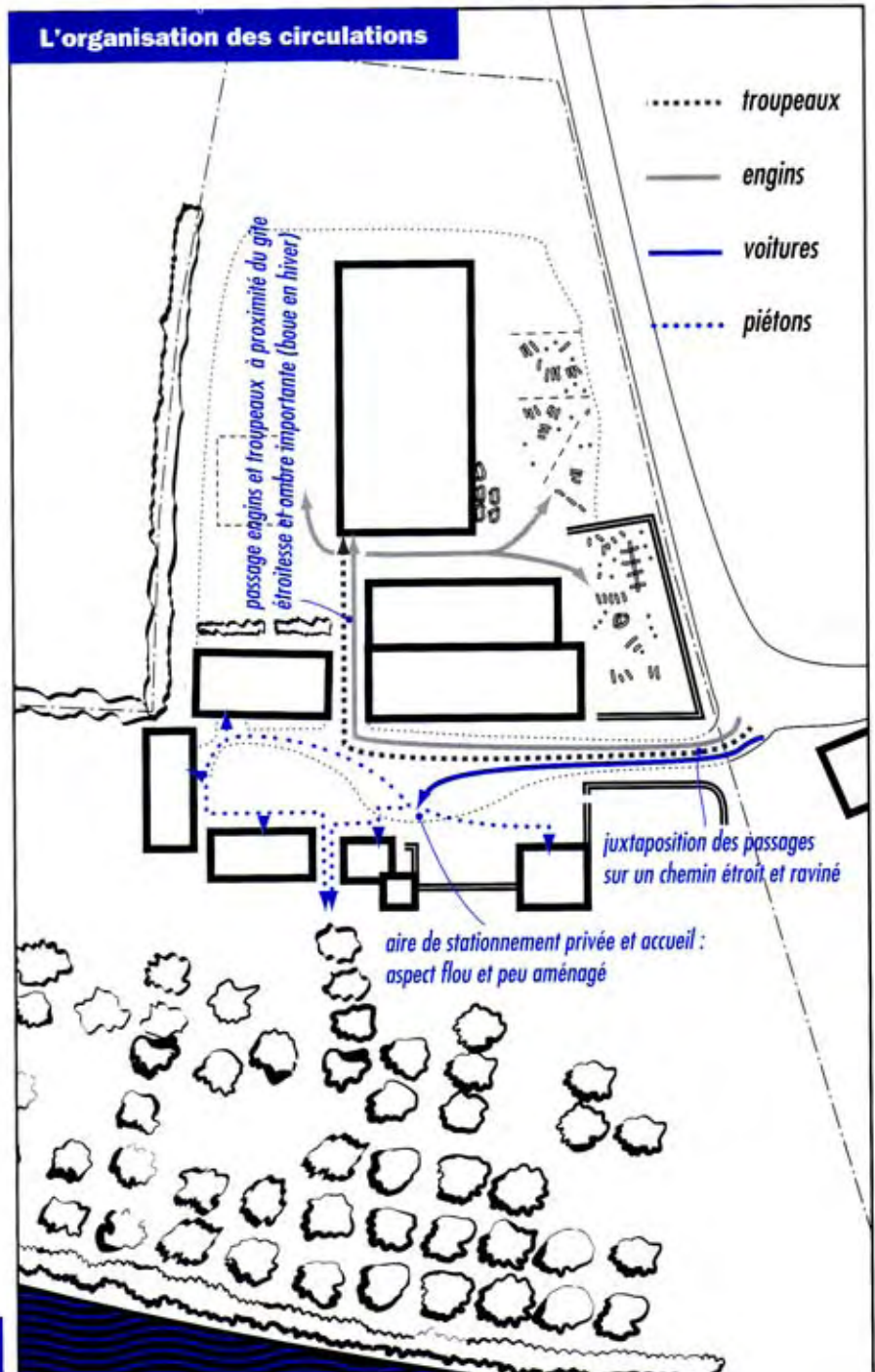
Les déplacements sont une composante essentielle du fonctionnement de la ferme. Piétons, troupeaux, tracteurs, camions, véhicules privés, leur circulation est à connaître et à analyser.

Tracer sur un plan masse les différents circuits met en évidence quelques éléments importants.

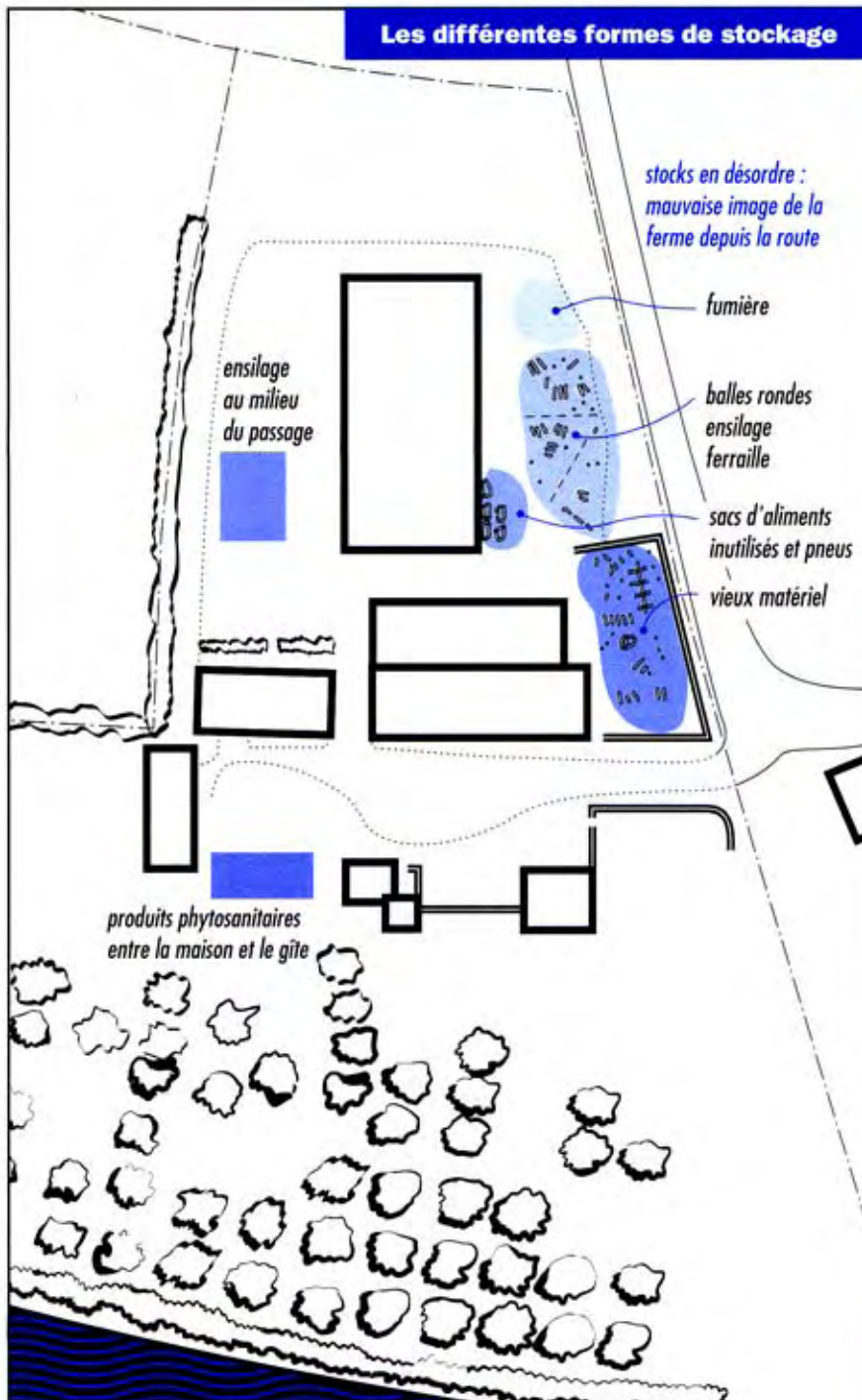
- L'entrée de la ferme : l'accès depuis la route principale, la juxtaposition des circulations sur un même passage, les problèmes de sécurité, ...

- Les circulations entre les bâtiments : les déplacements entre les bâtiments d'exploitation, les lieux de stockage et l'habitation (passages d'engins, de troupeaux devant les fenêtres, bruits, poussière).

- Les chemins : types de revêtement, problèmes d'assainissement (boue, flaques), de dégradation (ravinement, ornières, affaissement).



2 Faire l'état des lieux des abords de la ferme



Le siège de l'exploitation

D'importantes zones du siège de l'exploitation sont consacrées au stockage des différents produits et matériaux.

En les reportant sur le plan masse de l'exploitation, on peut étudier :

■ Les différentes formes de stockage :
le matériel : les outils utilisés régulièrement, ponctuellement ou obsolètes.

les récoltes : balles rondes, ensilage, crips, ...

les effluents d'élevage : fumiers, lisiers, ...

les déchets : pneus, ferrailles, ...

■ Les emplacements :
étudier les vues depuis l'entrée de la ferme, la maison d'habitation et les lieux d'accueil.

Noter les modes de rangement : stocks soigneusement rangés ou éparpillés sur la ferme.

Envisager les questions de sécurité (vieil outillage rouillé, déchets ou produits toxiques, ...).

Le siège de l'exploitation

La végétation est un élément prépondérant pour l'identité de la ferme.

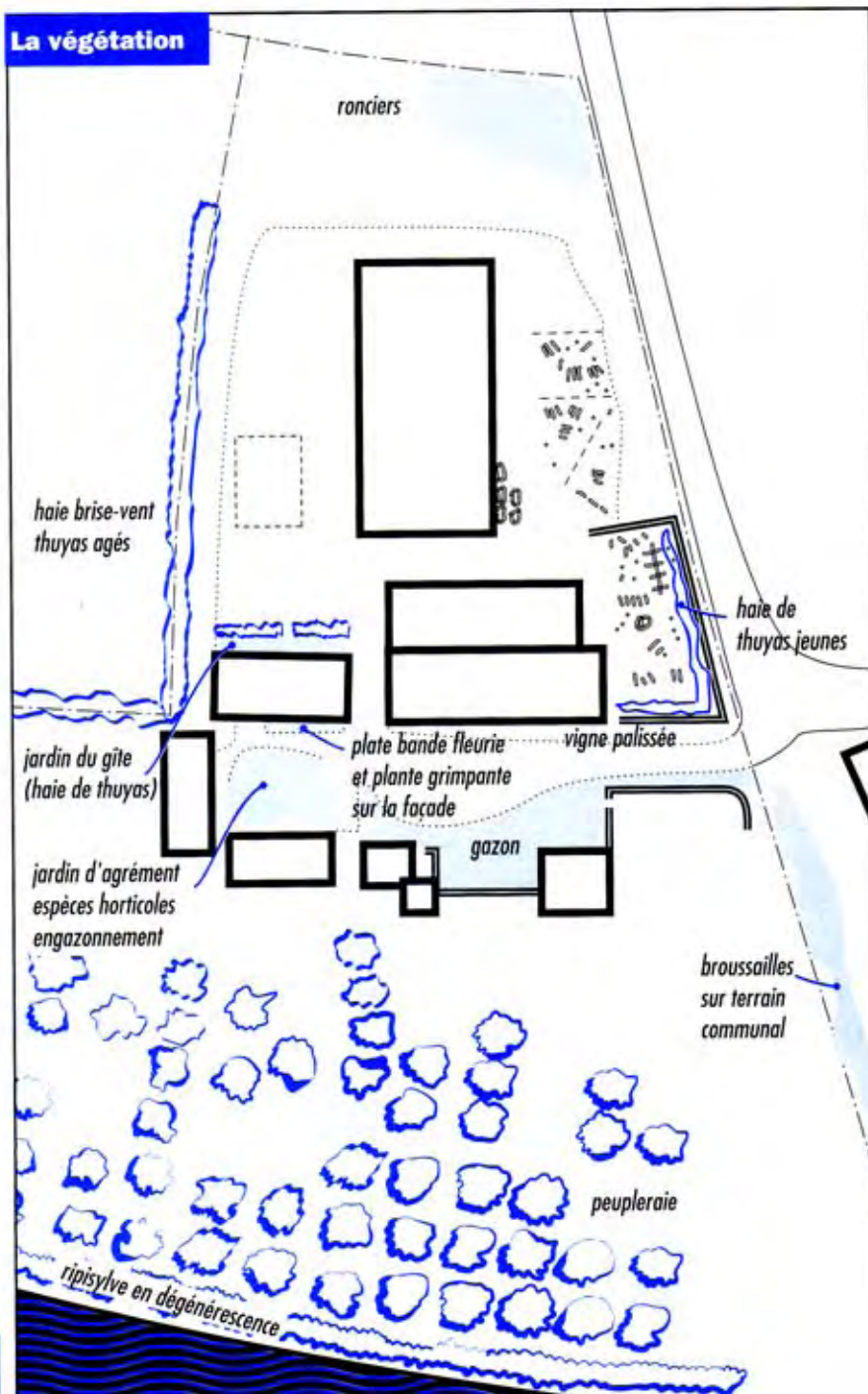
Elle accompagne le bâti, signale l'entrée, souligne les chemins et le parcellaire et révèle la présence de l'eau.

La présence végétale sur une ferme peut prendre de nombreuses formes ; il est important de les noter en spécifiant :

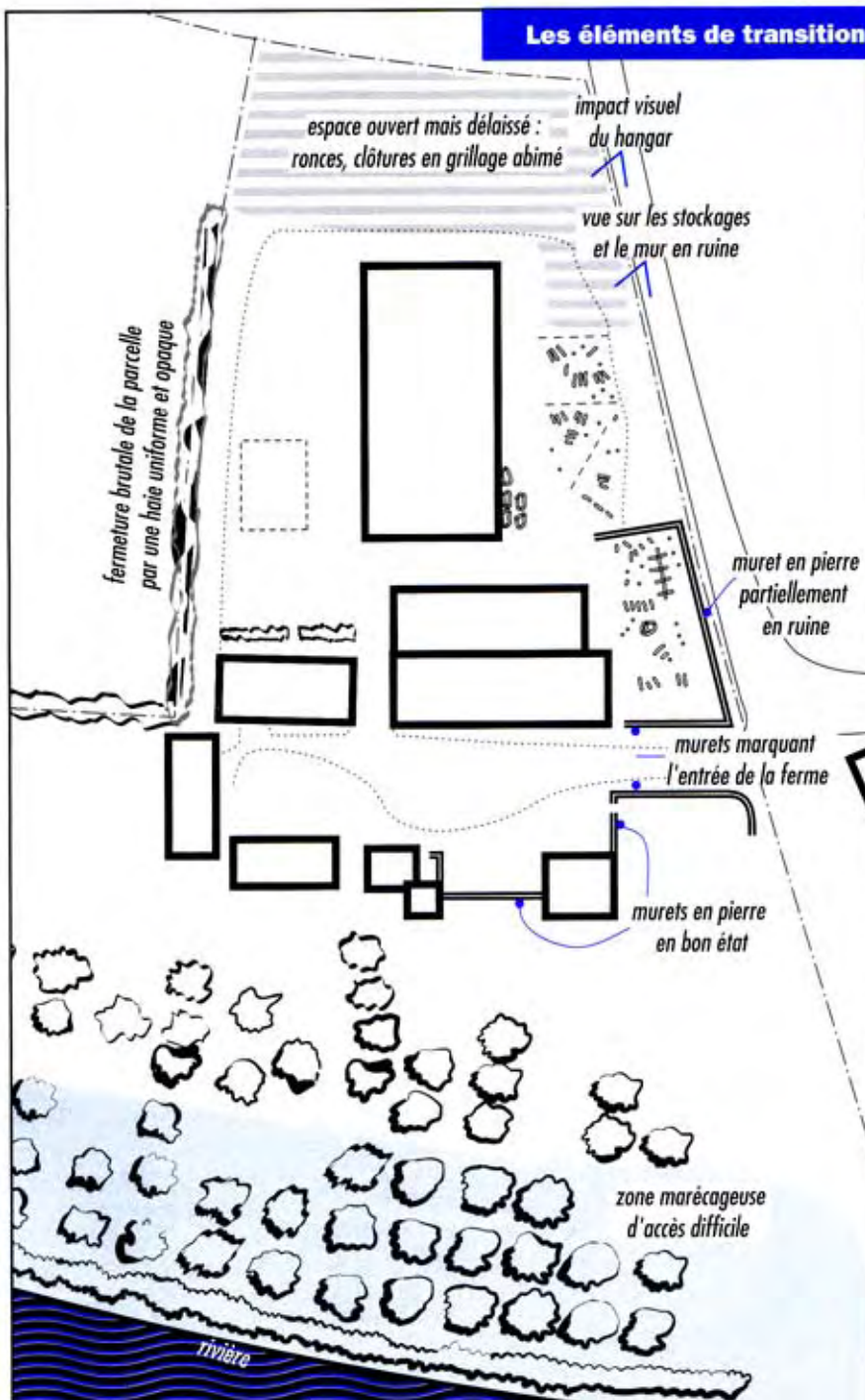
- Le rôle dans la perception de la ferme : arbre repère, mise en valeur de la façade, écran de verdure, séparation.
- L'utilité dans la vie de la ferme : brise-vent, ombrage, verger, ornement.
- Les essences : locales ou horticoles.
- L'état sanitaire : arbre vieillissant, haie en dégradation, jeunes plantations de qualité.

L'inventaire ainsi établi permet de visualiser les formes végétales caractéristiques à conserver ou à reproduire, mais aussi les plantations à régénérer ou à supprimer.

La végétation



2 Faire l'état des lieux des abords de la ferme



Le siège de l'exploitation

Les éléments de transition situés à la périphérie du siège de l'exploitation offrent la première image de la ferme depuis l'extérieur et marquent fortement son identité.

Vergers, haies ou murets assurent une liaison avec les champs, la route ou le village et soulignent les abords de la ferme. En les reportant sur un plan masse, il est intéressant de noter :

- Leur nature : verger, potager, jardin d'agrément, mare et fontaine, muret et pigeonnier, espace délaissé, ...
- Leur rôle : liaison entre la ferme et la route, signal, continuité végétale avec le paysage environnant, transition vers les espaces plus ouverts, ...
- Leur état de conservation : muret fragilisé, mare envasée ou envahie par la végétation, pigeonnier reconverti, ...

Synthèse et principes d'aménagement

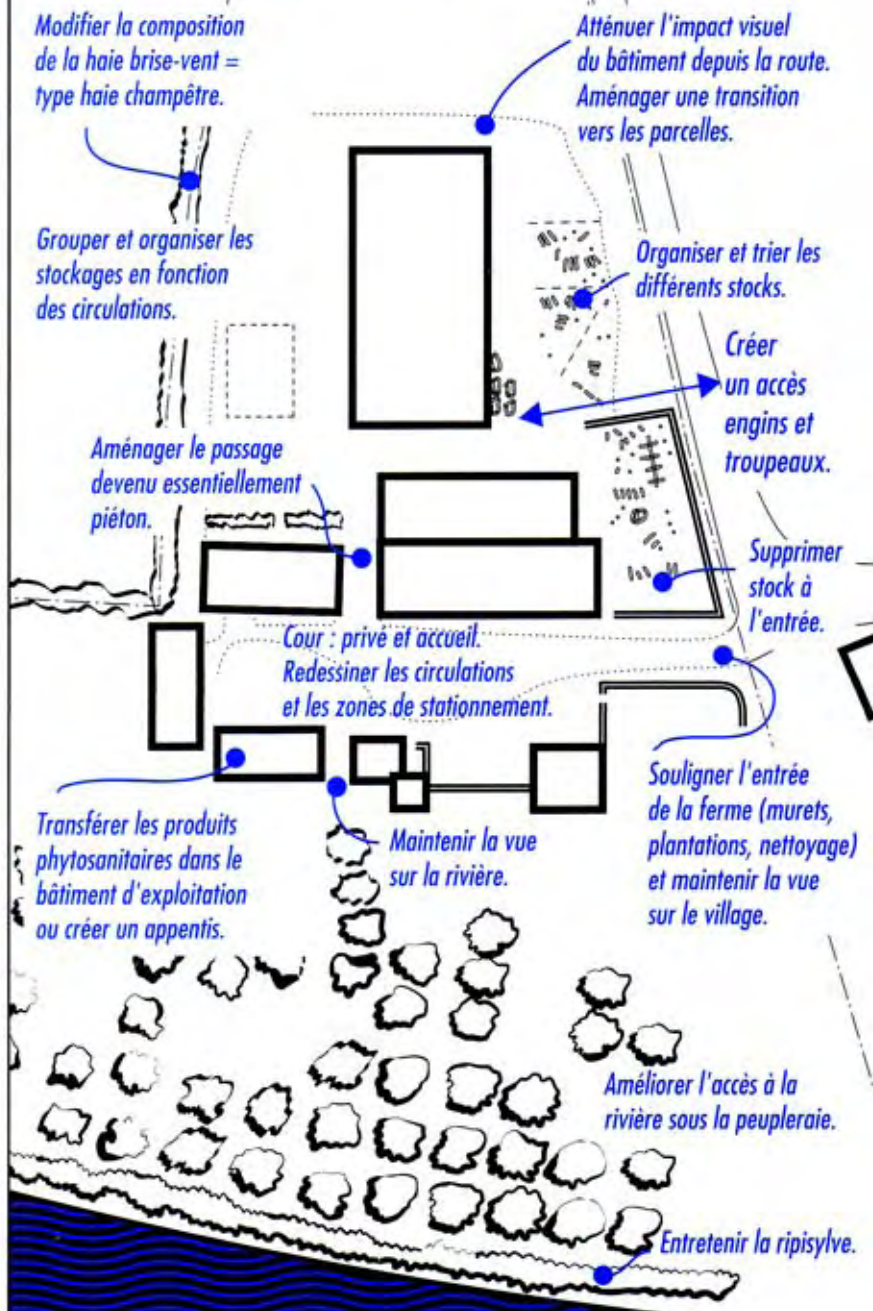
La synthèse de l'état des lieux est l'articulation entre l'analyse et le projet d'aménagement.

Les différentes phases d'analyse ont souligné les atouts de la ferme et mis en évidence les points à améliorer. La synthèse de ces éléments permet de définir les principes d'aménagement qui structurent le projet, lui donnent sa cohérence et l'intègrent au paysage existant.

Exemple : ■ Maintien ou création de percées visuelles ■ Intégration des bâtiments récents au paysage environnant ■ Mise en valeur de l'entrée principale ■ Séparation ou juxtaposition des usages ■ Restauration ou recréation d'une forme végétale traditionnelle...

Ces principes sont illustrés par la localisation sur le plan masse des différents types d'action à entreprendre sur la ferme. Ce plan, fondateur du futur projet d'aménagement, doit être validé sur le terrain par l'agriculteur.

schéma d'intentions



■ Élaborer des propositions d'aménagement ■

Les propositions d'aménagement vont permettre la mise en forme du projet. Elles s'élaborent au cours d'un cheminement, d'un va-et-vient entre les données du problème et les réponses possibles. L'ensemble des propositions doit être élaboré avec l'agriculteur. Cet investissement personnel est essentiel pour qu'il s'approprie le projet et assure ainsi la bonne réalisation des travaux et la pérennité des aménagements.

Dans tous les cas de figure, les propositions d'aménagement répondent à cinq principes :

- Le conseiller propose et dessine un aménagement qui doit répondre aux principes énoncés dans la synthèse de l'état des lieux et aux aspirations de l'agriculteur et de sa famille.
- Les propositions d'aménagement doivent être élaborées sur l'ensemble des abords de la ferme, même - et surtout - si la réalisation s'effectue en plusieurs phases. Elles peuvent nécessiter une concertation préalable avec l'exploitant voisin (échange de parcelles, aménagement en commun).
- Elles doivent intégrer les transformations à venir sur la ferme : aménagement d'un gîte, mise aux normes...
- Elles peuvent être ponctuelles mais aboutir également à des modifications importantes du

fonctionnement et de l'organisation des activités sur la ferme : création d'un nouvel accès, modification des usages de la cour, séparation entre l'activité agricole et la vie privée...

- Elles doivent prendre en compte les coûts de mise en oeuvre et d'entretien du projet.

Dans ce chapitre sont présentés des idées et des exemples tirés de réalisations existantes, regroupés suivant différents thèmes d'intervention.

Croquis, photo-montage, schémas sont utiles pour visualiser les aménagements.

Le conseiller veillera à reporter les modifications ponctuelles sur un plan d'ensemble du siège de l'exploitation. Cela lui permettra d'avoir une vue globale du projet d'aménagement et de s'assurer de la cohérence entre les différentes interventions.

L'entrée de la ferme

L'aménagement de l'entrée de la ferme est un des points du projet à privilégier, car, même s'il s'agit d'une image partielle, elle est déterminante.

L'aménagement de l'entrée peut être conçu pour créer un repère visuel, pour renforcer l'identité du lieu.

Planté au seuil de l'entrée ou le long du chemin d'accès, l'arbre offre de nombreuses possibilités d'aménagement en fonction des dispositions et des espèces végétales.

Dans certaines régions, les murets ou les porches en pierre marquent l'entrée des fermes.



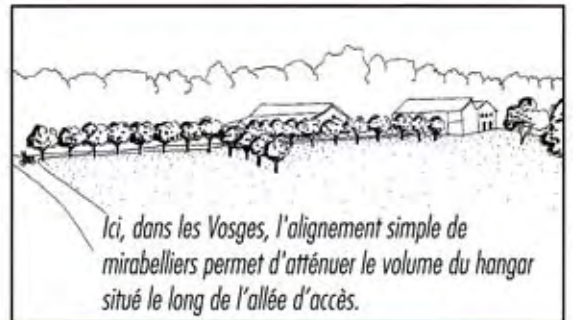
Deux beaux arbres de part et d'autre de l'entrée forment une porte et marquent le seuil de l'entrée dans la ferme.



Dans cette exploitation en Midi-Pyrénées un muret bas longe la route et annonce le corps de ferme.



Un arbre isolé ou un bosquet signale l'entrée de la ferme.

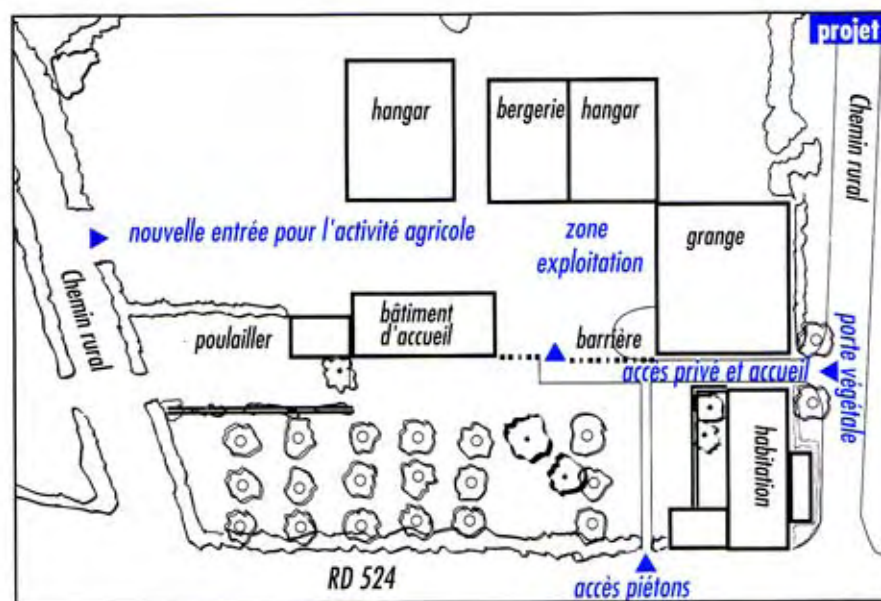
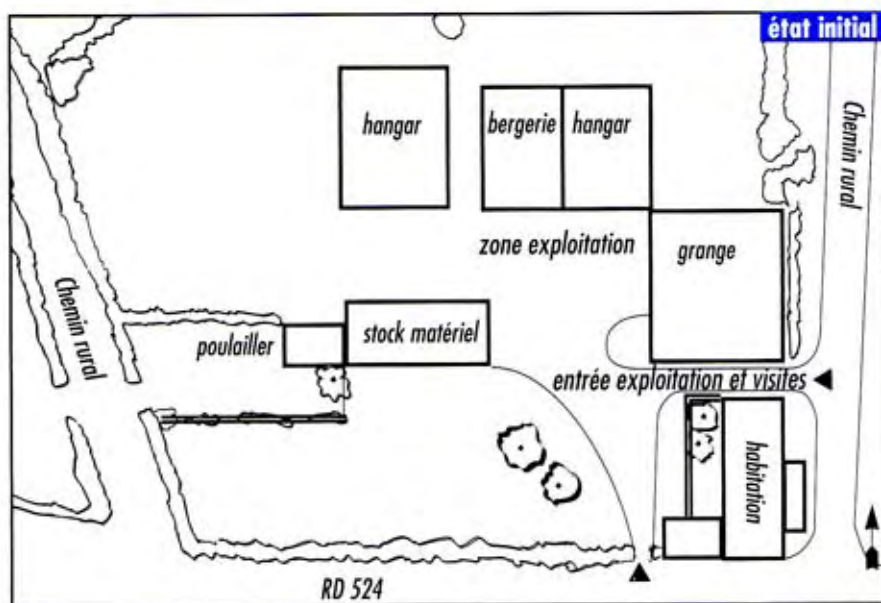


Ici, dans les Vosges, l'alignement simple de mirabelliers permet d'atténuer le volume du hangar situé le long de l'allée d'accès.



Un double alignement d'arbres forme une voûte végétale et crée un effet remarquable.

3 Élaborer des propositions d'aménagement



L'entrée de la ferme

Pour la majorité des fermes, les accès à l'exploitation, à la maison d'habitation et au lieu d'accueil sont confondus.

L'aménagement peut être difficile à concevoir car il doit répondre à de nombreuses contraintes.

L'entrée doit être suffisamment large pour le passage des engins et troupeaux mais elle doit être également agréable, sûre et attractive pour la vie quotidienne et l'accueil.

Une des solutions consiste à créer une nouvelle entrée pour dissocier les usages mais cela implique de repenser l'organisation des différents espaces sur la ferme.

Dans cette ferme du Gâtinais qui reçoit des scolaires, l'aménagement repose sur la création d'un nouvel accès pour l'activité agricole, marqué plus modestement que l'entrée pour l'accueil et la vie privée. Cette transformation a modifié l'organisation du siège de l'exploitation et permis de créer des espaces adaptés à chaque activité en toute sécurité.

La cour de la ferme

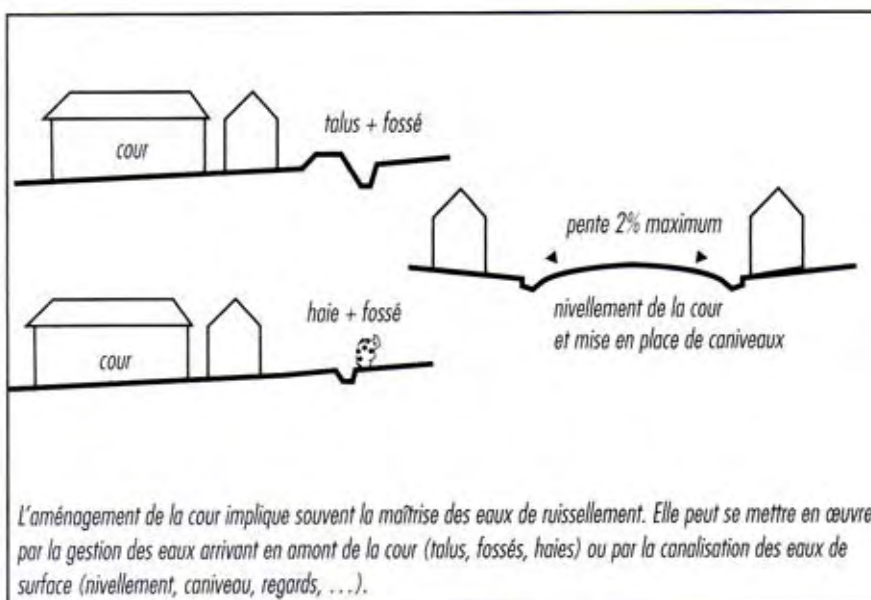
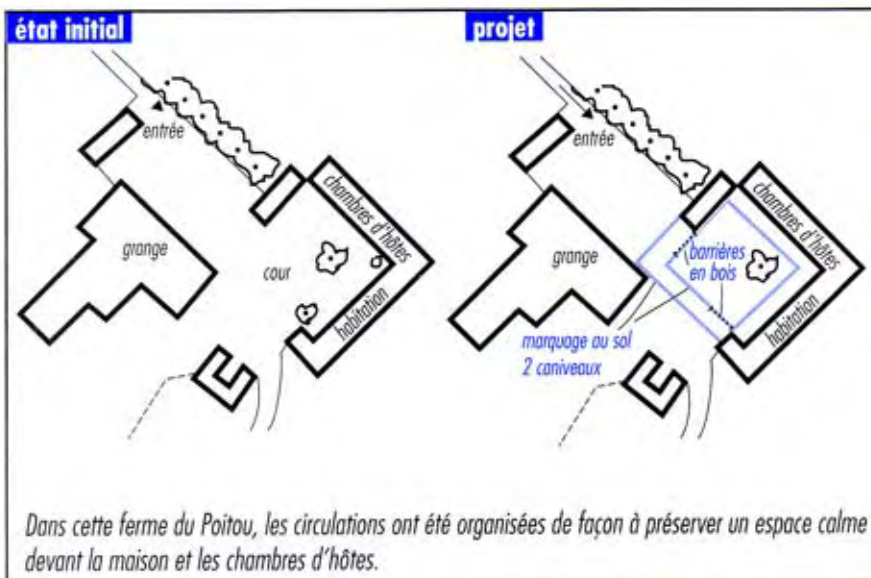
Au coeur de la ferme, l'aménagement de la cour est à l'image de la qualité du cadre de vie, de travail et d'accueil recherchée par les agriculteurs.

La cour était autrefois conçue suivant les traditions locales, contribuant ainsi à construire les caractéristiques de chaque terroir. Le projet contemporain doit renforcer cette identité, en mettant en valeur l'architecture des bâtiments, tout en intégrant les contraintes de production et les techniques de construction actuelles.

La multiplication des passages dans la cour peut parfois entraîner des problèmes d'encombrement, de dégradation des revêtements, de boue...

Dans ce cas, il peut être envisagé :

- De réorganiser les circulations dans la cour.
- De modifier le passage des animaux, des engins agricoles et des camions pour qu'ils évitent la cour.



3 Élaborer des propositions d'aménagement



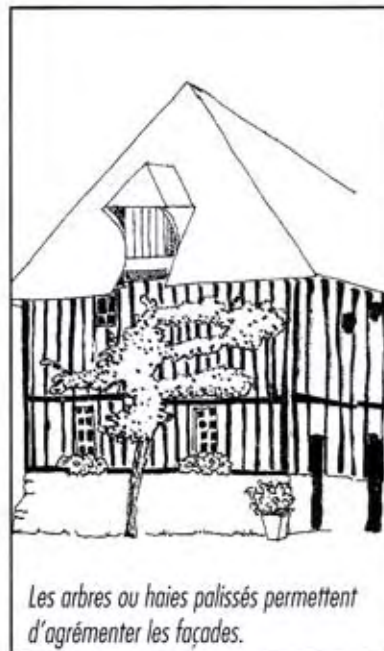
Cet arbre unique apporte de l'ombre. Il équilibre les volumes des bâtiments et est planté de façon à ne pas gêner la circulation.



La cour est gravillonnée mais les dalles anciennes ont été conservées au niveau des seuils des portes.



Les cours ont été fréquemment empierrées pendant des générations ou sont situées sur un socle rocheux. Il est alors difficile de planter des arbres. L'engazonnement et le fleurissement restent toujours possibles.



Les arbres ou haies palissés permettent d'agrémenter les façades.

La cour de la ferme

La cour peut être aménagée (plantations, gazon, fleurs ...) pour créer un espace familial plus intime et mettre en valeur l'habitation. De plus, les bâtiments traditionnels qui ne sont pas toujours adaptés aux contraintes de la production actuelle peuvent retrouver un rôle dans cette nouvelle organisation.

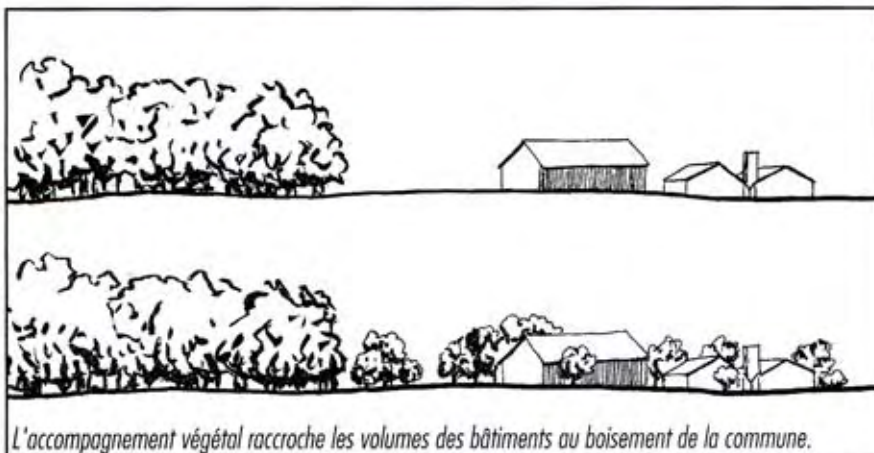
3 Élaborer des propositions d'aménagement

Les bâtiments d'exploitation

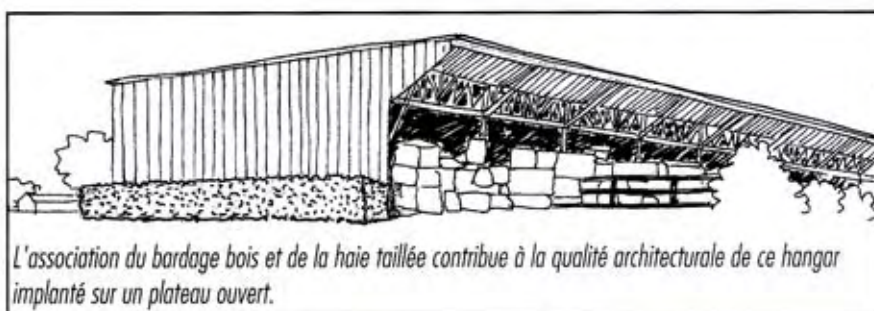
L'accompagnement végétal du corps de ferme favorise son intégration au paysage existant.

Haies, alignements, bosquets, vergers, atténuent et structurent les volumes importants des hangars contemporains. Ils soulignent et mettent en valeur l'architecture traditionnelle des corps de ferme. Ils sont constitués en priorité d'essences locales.

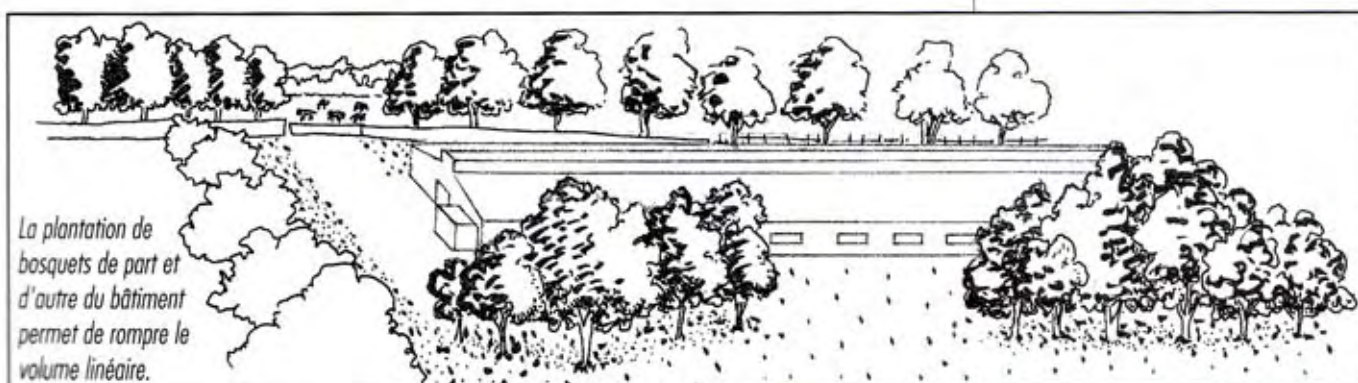
Cet apport végétal doit être précédé d'une réflexion en amont sur les matériaux et la silhouette générale du bâtiment.



L'accompagnement végétal raccroche les volumes des bâtiments au boisement de la commune.



L'association du bardage bois et de la haie taillée contribue à la qualité architecturale de ce hangar implanté sur un plateau ouvert.



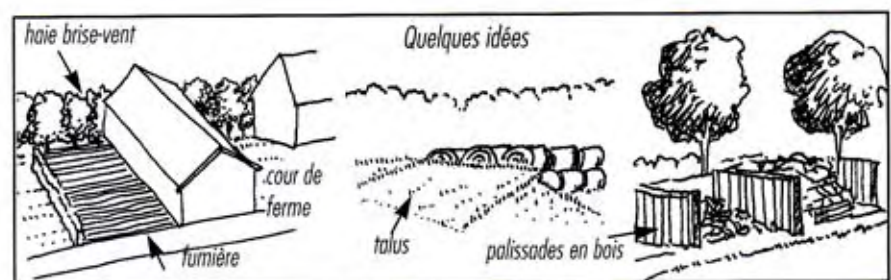
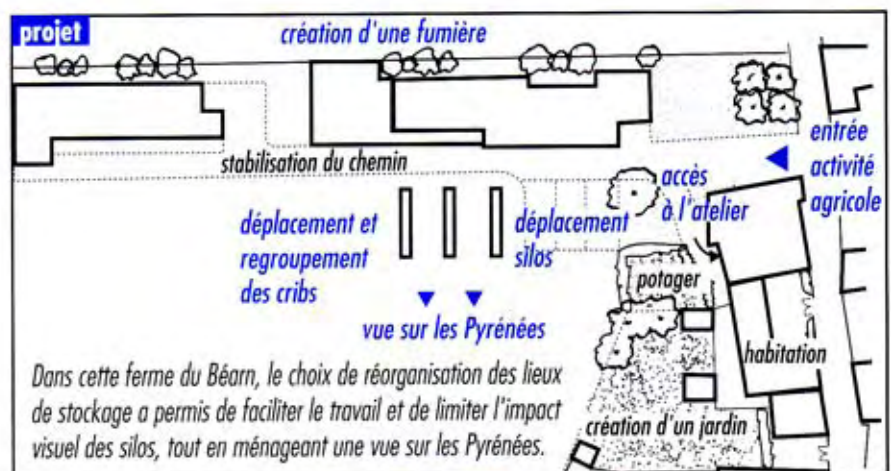
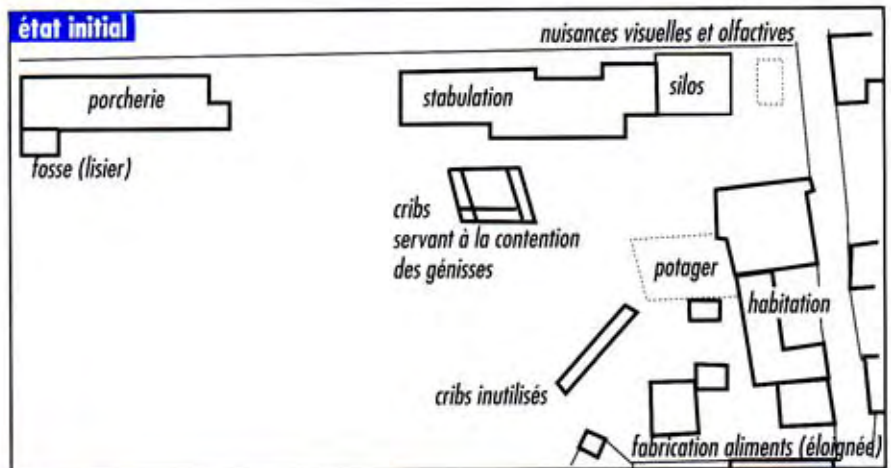
La plantation de bosquets de part et d'autre du bâtiment permet de rompre le volume linéaire.

Les stockages

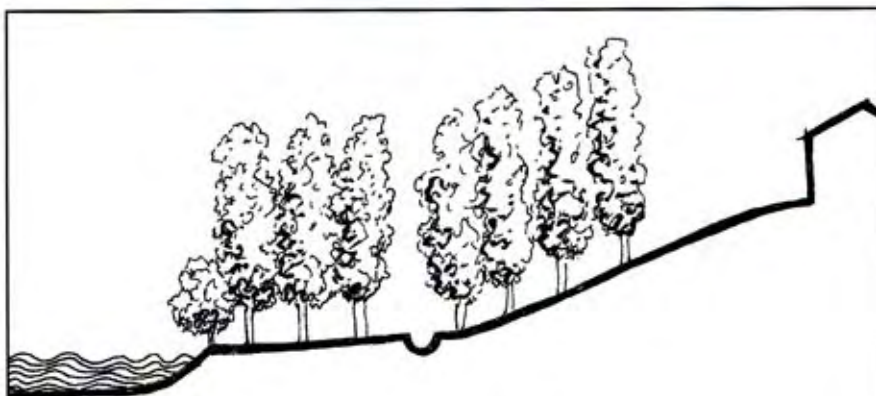
Les stockages prennent une place croissante sur les exploitations et ont un impact visuel très fort sur le paysage. Leur réorganisation est une composante importante du projet d'aménagement.

Plusieurs critères sont à prendre en compte :

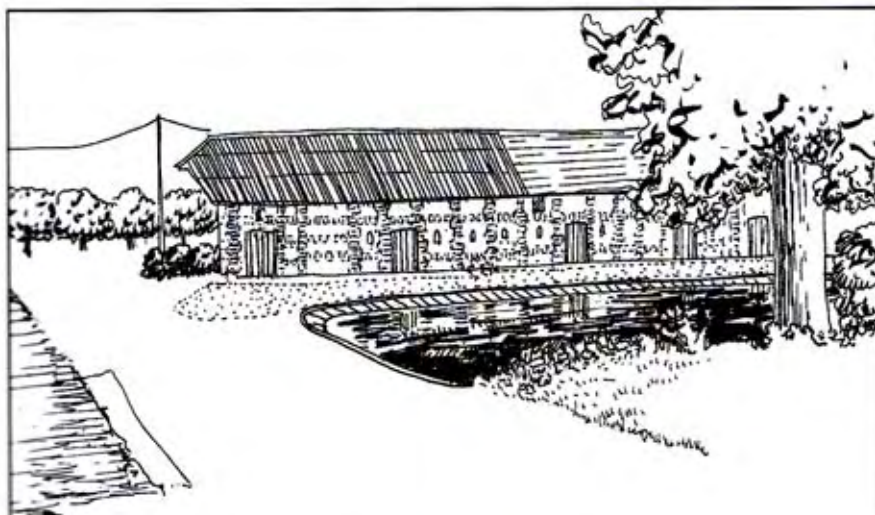
- Choisir l'emplacement le plus fonctionnel par rapport au plan de circulation, à la fréquence d'utilisation, à la topographie du terrain.
- Délimiter précisément l'emprise de stockage et l'accompagner de quelques aménagements particuliers (revêtement de sol, limites, plantations).
- Implanter les stockages difficilement aménageables à l'abri des regards.
- Eliminer les dépôts et ferrailles qui n'ont plus d'utilité.



3 Élaborer des propositions d'aménagement



La peupleraie en bordure de la rivière et en contrebas du coteau était difficile d'accès. Pourtant, sa situation en faisait un site idéal pour la détente, la pêche et les jeux. Le creusement d'un petit canal de drainage, l'entretien de la ripisylve, de la peupleraie et l'aménagement d'un ponton en bois étaient nécessaires pour rendre ce lieu accessible, agréable et ouvert.



Création d'une mare pour maîtriser les eaux de ruissellement à proximité des bâtiments d'exploitation.

Les points d'eau

L'eau a toujours été essentielle au fonctionnement de l'activité agricole et à la lutte contre les incendies. Ces vingt dernières années, les techniques de gestion de l'eau ont peu à peu modifié sa présence dans le paysage.

L'eau "enterrée" des canalisations a remplacé l'eau "visible" des étangs, des mares, des fontaines, des sources...

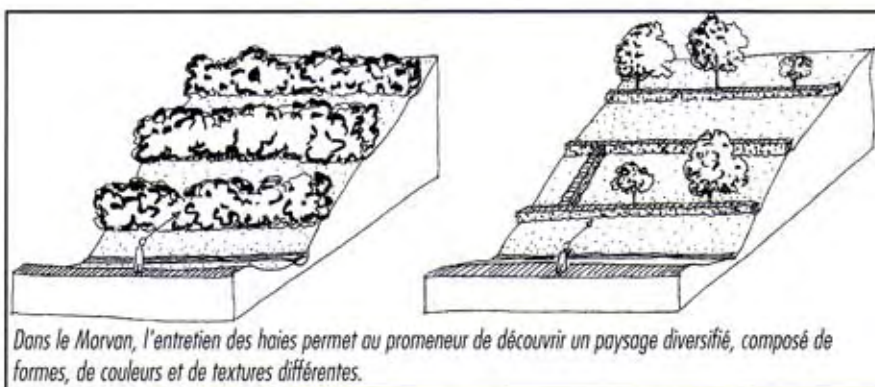
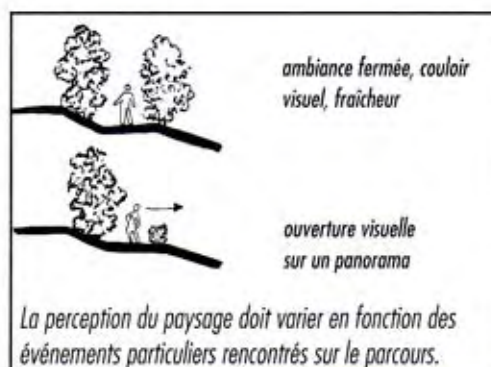
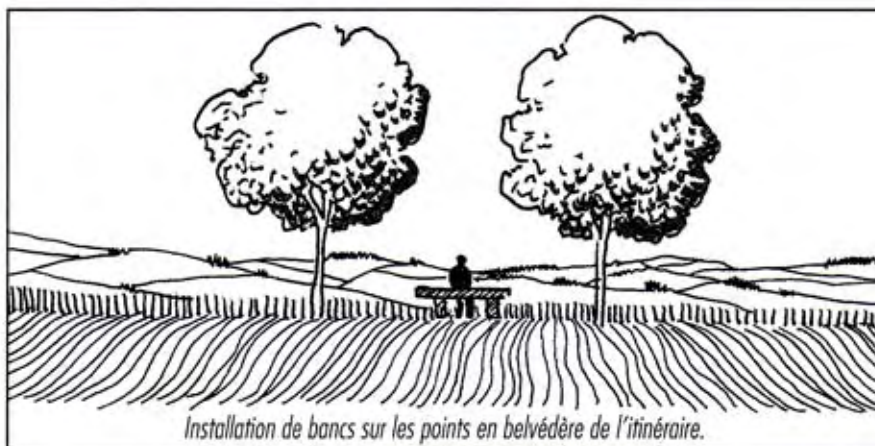
Apparente, elle peut être un atout pour une ferme, notamment pour l'accueil et la qualité de vie.

Les itinéraires de découverte du paysage

Pour les fermes pratiquant une activité d'accueil, l'aménagement paysager peut s'étendre au-delà des abords des bâtiments. Individuellement ou collectivement, les agriculteurs ouvrent des itinéraires qui rendent compte de leur rôle de producteurs agricoles, de créateurs et de gestionnaires des paysages ruraux.

L'aménagement du parcours doit être conçu pour que le promeneur perçoive une succession d'ambiances différentes, un paysage diversifié et entretenu, tout en restant compatible avec les activités agricoles.

Exemple : repérer un parcours facile d'accès, tailler, planter des haies, des arbres isolés qui seront des repères visuels, ouvrir des points de vue particuliers, des sentiers dans des bois, installer des bancs, dégager une source, et surtout permettre le franchissement des clôtures.



Les matériaux du projet

Le végétal, l'eau, la pierre et le bois sont les principaux matériaux avec lesquels le projet d'aménagement des abords de la ferme est conçu et mis en oeuvre.

Dans ce chapitre sont présentées quelques-unes des nombreuses utilisations auxquelles ces matériaux peuvent se prêter. Reprises dans le projet, séparément ou en association, elles sont un atout pour enrichir les propositions faites à l'agriculteur. Si une telle variété de formes permet une réponse adaptée à chaque projet, le choix doit cependant être guidé par les éléments tirés de l'analyse du paysage, notamment les caractéristiques des savoir-faire et des usages locaux.

S'agissant du choix des végétaux à planter, il doit généralement s'inspirer des espèces rencontrées dans le paysage rural environnant, mais il peut également être à l'image de la production de la ferme, ou encore, symboliser la toponymie du lieu-dit (ex. la Fayaudrie, de fayard, hêtre), ou enfin, reprendre le ou les végétaux emblématiques du paysage local.

Les matériaux du projet

Le végétal

Le végétal est le matériau privilégié pour aménager les abords de ferme : arbres, arbustes, plantes grimpantes, fleurs et engazonnement.

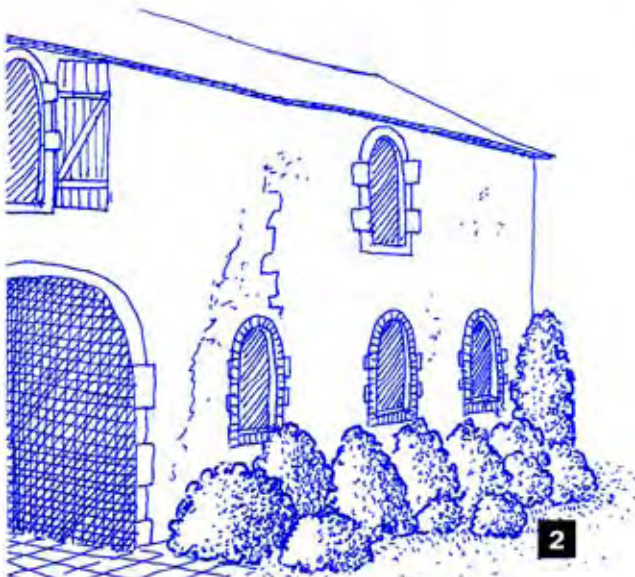
L'arbre et l'arbuste

Ils jouent de multiples rôles dans le paysage. L'arbre isolé attire le regard, c'est un repère visuel. En groupe, les arbres ou arbustes mettent en valeur un corps de ferme, permettent de délimiter un espace, de masquer une vue, de guider un regard...



1

- 1 ■ Arbre isolé
- 2 ■ Arbustes taillés
- 3 ■ Porte végétale

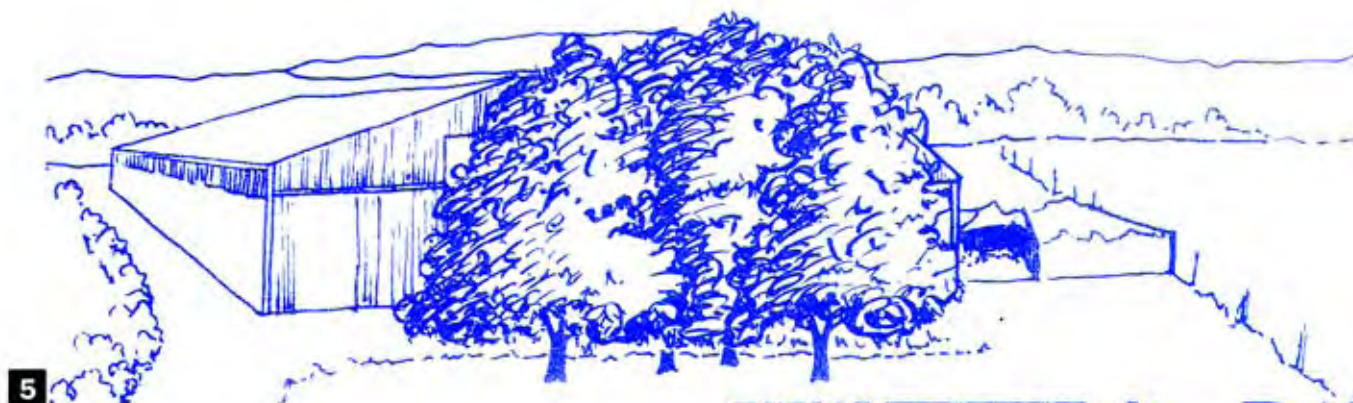
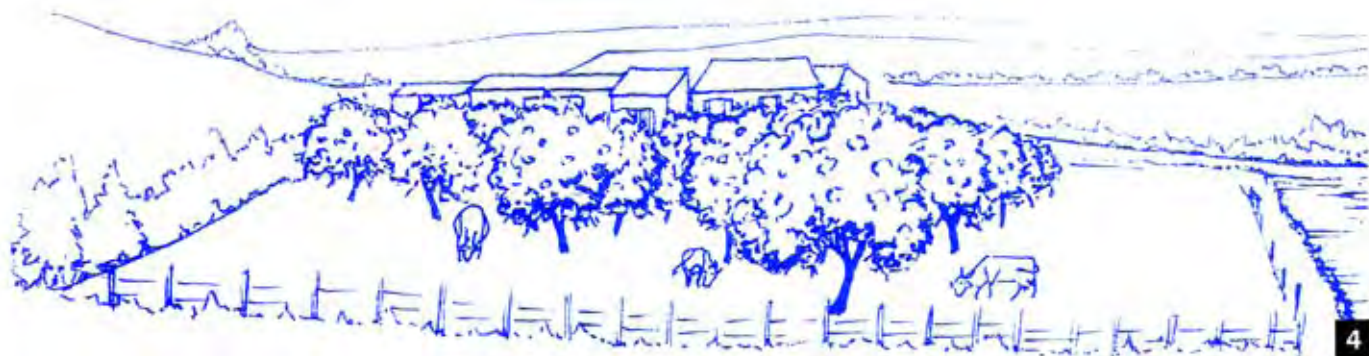


2



3

Les matériaux du projet



- 4 ■ Le verger
- 5 ■ Le bosquet
- 6 ■ L'alignement



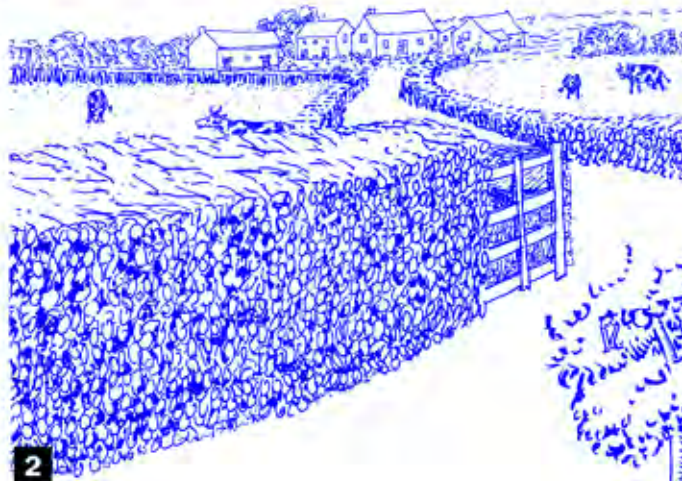
Les matériaux du projet

La haie

En fonction de sa composition végétale, de son mode de gestion et de son implantation, la haie marque fortement un terroir. Elle accompagne le corps de ferme, aménage une transition avec le paysage environnant. Elle assure de multiples protections (eau, vent, animaux).



1



2



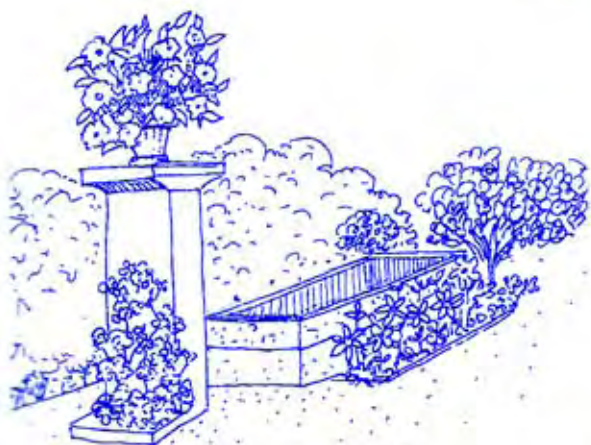
3



4

- 1 ■ Une haie haute crée un écran léger devant des bâtiments volumineux.
- 2 ■ Les haies basses soulignent le parcellaire.
- 3 ■ Une haie taillée marque le seuil de la maison d'habitation.
- 4 ■ Des grands arbres ponctuent le linéaire de haie et animent le paysage.

Les matériaux du projet



1



2



3

Les fleurs

Les fleurs sont souvent présentes dans les cours des fermes. Elles évoquent le jardin et apportent de la couleur. Elles permettent de mettre en valeur un petit élément architectural ancien (abreuvoir, puits, ...).

Les plantes grimpantes

Les plantes grimpantes peuvent être utilisées pour habiller un mur, sur une pergola, ou sur la façade des bâtiments.

L'effet varie en fonction de leur couleur, des périodes de floraison, de leur parfum, de l'exposition.

L'engazonnement

L'engazonnement permet de maintenir un espace ouvert et d'adoucir un espace trop minéral.

- 1 ■ Les fleurs
- 2 ■ Les plantes grimpantes
- 3 ■ L'engazonnement

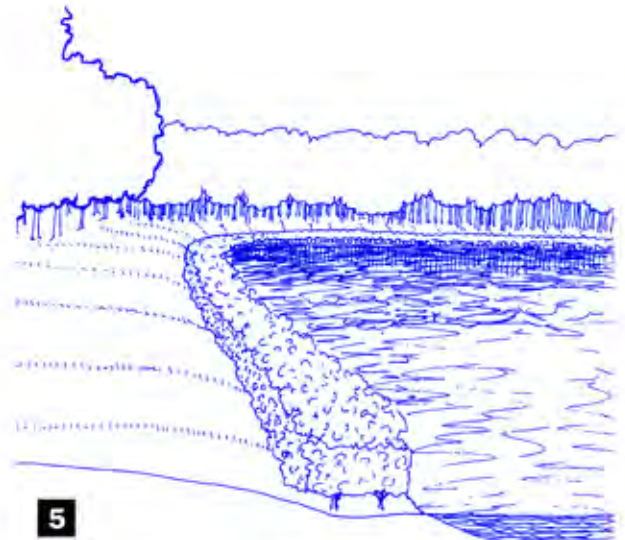
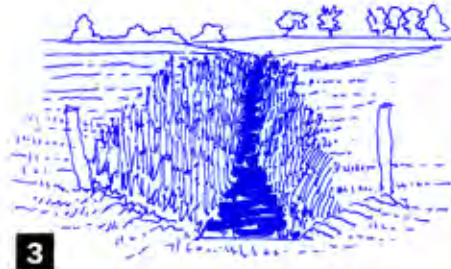
Les matériaux du projet

L'eau

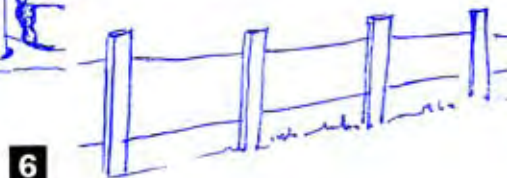
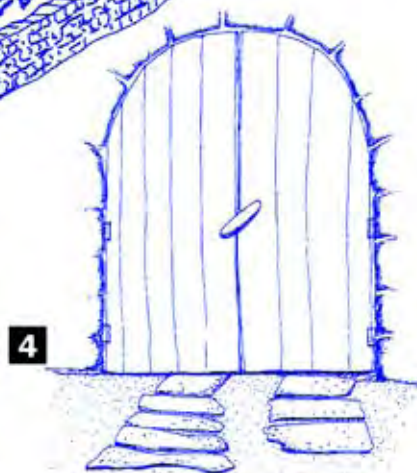
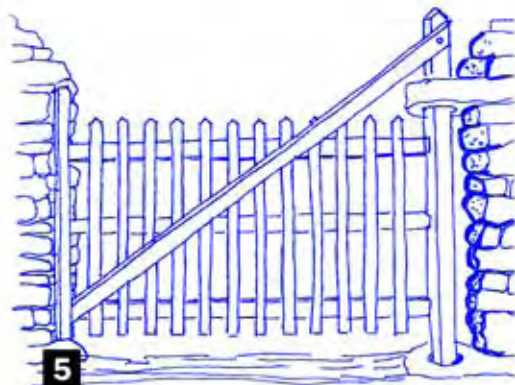
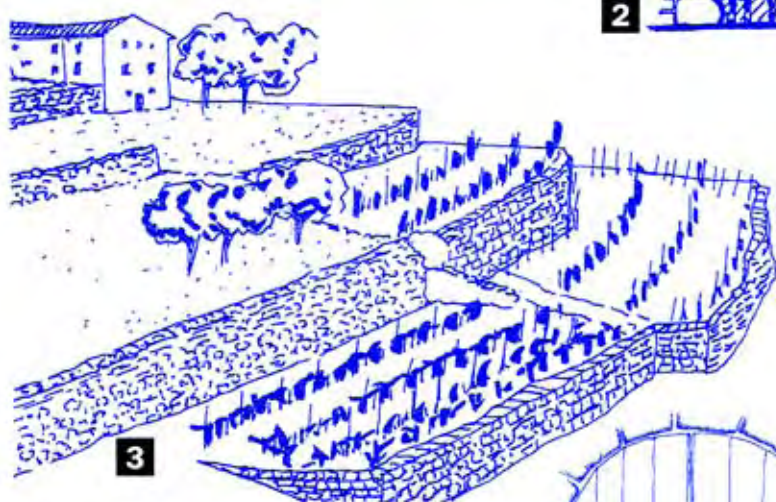
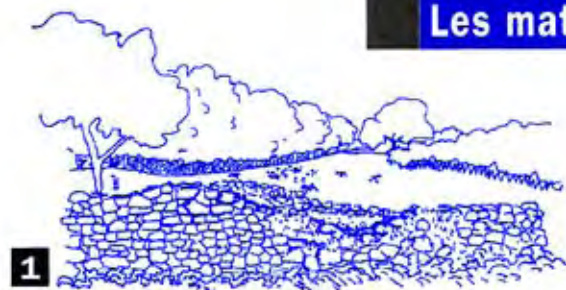
L'eau est un point d'attraction, de loisirs et de détente.

Elle se présente sous diverses formes autour des fermes : vive dans les ruisseaux et les sources, calme pour les mares ou les étangs, secrète au fond des puits, musicale dans les fontaines...

- 1 ■ La fontaine
- 2 ■ La rivière
- 3 ■ Le fossé
- 4 ■ Le canal
- 5 ■ L'étang



Les matériaux du projet



La pierre

Extraite localement, la pierre renforce le caractère d'une ferme et son appartenance à un terroir.

Les murets de clôture, les murs de soutènement, les dallages, qu'ils soient construits en pierre sèche ou avec un liant sont autant de témoins des savoir-faire traditionnels que l'on peut réintroduire dans les projets contemporains. Les techniques actuelles en facilitent la construction ou l'entretien.

Le bois

Le bois est un matériau très présent dans les campagnes. Barrières, clôtures et portails s'intègrent facilement dans le paysage et leur mise en oeuvre est simple et peu onéreuse.

- 1 ■ Les murs de clôture
- 2 ■ L'architecture
- 3 ■ Les murs de soutènement
- 4 ■ Les dallages
- 5 ■ Les portails
- 6 ■ Les clôtures

La réalisation du projet

Le projet dessiné et validé, il faut envisager la phase de réalisation.

■ Les étapes de la réalisation

Etablir un descriptif détaillé et une estimation chiffrée des travaux à entreprendre pour chaque point d'intervention.

Définir les priorités d'aménagement en fonction des capacités d'investissement de l'agriculteur et selon ses possibilités d'entretien.

Déterminer une programmation des travaux sur une ou plusieurs années en envisageant une éventuelle réalisation d'une partie des travaux par l'agriculteur.

Pour certains projets plus complexes, il peut être intéressant de faire intervenir un maître d'oeuvre privé qui assistera l'agriculteur dans le choix de l'entreprise, l'analyse des devis et la coordination des travaux.

■ Les critères de choix d'une entreprise

Consulter plusieurs entreprises, analyser et comparer les prix (l'entreprise la moins chère n'est pas forcément la meilleure).

Vérifier les références des entreprises.

Pour des travaux de revêtement de sol particulier (dallages, pavés ...), des treillages, demander des échantillons préparatoires, à valider par l'agriculteur.

Qui contacter ?

Conseils, subventions, formations, ... des outils sont à la disposition des agriculteurs pour les aider à concevoir et à réaliser leur projet. Plusieurs organismes peuvent également les assister dans leur démarche.

■ **Les Directions Régionales et Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF et DDAF) :** les techniciens informent sur les réglementations et les différentes aides financières.

■ **Les Directions Régionales et Départementales de l'Équipement (DRE et DDE) :** les techniciens des subdivisions apportent des renseignements sur les obligations réglementaires concernant le projet, ils peuvent conseiller sur différents aspects du projet (modification de chaussée, déclaration de travaux, ...).

■ **Les Chambres d'Agriculture :** les conseillers conçoivent des projets d'aménagement individuels ou collectifs à des fins agri-touristiques, paysagères ou de production agricole. Ils analysent les aspects réglementaires et recherchent les possibilités de financement.

■ **Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :** les professionnels des CAUE - paysagistes, architectes, ... - peuvent, dans le cadre de leur mission d'assistance architecturale et paysagère, conseiller les agriculteurs pour des projets de construction ou de réhabilitation, d'insertion de bâtiment dans un site, de création ou d'amélioration d'espaces extérieurs, de protection et de mise en valeur du paysage dans des opérations globales d'aménagement ou de développement...

■ **Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) :** chargés de mission et techniciens peuvent apporter conseils, aide au montage de projets et parfois financements, à la demande ou dans le cadre d'opérations plus globales de gestion de l'espace et des paysages, de développement touristique ou de valorisation du patrimoine bâti.

bibliographie

Guides et plaquettes

- **Amélioration des abords d'exploitations agricoles** - CAUE de l'Allier - 1996 - 60 p.
- **Bâtiments agricoles** - CAUE de l'Aisne - 1993 - 6 p. - (in «le fil d'Ariane» n°2).
- **Bâtiments agricoles et paysages** - Chambre d'Agriculture, CAUE de Seine-Maritime - janvier 1997 - dépliant.
- **Bâtiments agricoles et paysages de l'Avesnois** - Chambre d'Agriculture, CAUE du Nord - avril 1997 - 44 p.
- **Bâtiments agricoles et paysages en Haute-Savoie** - CAUE de Haute-Savoie - décembre 1995 - 66 p.
- **Construire, agrandir, aménager : un guide pratique pour l'intégration des bâtiments agricoles** - Chambre d'Agriculture, CAUE des Vosges - 1995 - 15 fiches.
- **Intégration des bâtiments agricoles dans le paysage** - Préfecture du Finistère - 50 p.
- **La ferme revisitée, orientations pour mettre en valeur les sièges d'exploitations agricoles** - CAUE de la Manche - 1996.
- **La friche de grand-papa** - Ministère de l'Environnement - octobre 1991 - 30 p.
- **Les bâtiments agricoles dans le paysage** - Chambre d'Agriculture, CAUE, DDAF de la Haute-Saône - 1989 - dépliant.
- **Les mares dans le département de la Somme, regard et conseils pour leur valorisation** - CAUE de la Somme, DDE de la Somme - juin 1997 - 8 p.
- **Mieux gérer l'espace rural de la Nièvre** - CAUE, DDAF, Chambre d'Agriculture, CDT de la Nièvre - 1996 - affiche.
- **Paysage et friche** - Revue Chambres d'Agriculture - juillet 1991 - 28 p.
- **Pour nos paysages, un guide d'aide à la décision** - Chambre d'Agriculture des Ardennes, DDAF, CIN - octobre 1996 - 52 p.
- **Réhabilitation, mode d'emploi pour le tourisme vert** - Union Régionale des CAUE des Pays de Loire - 1996 - 44 p.

Ouvrages généraux

- AMBROISE R., FRAPPA P., GIORGIS S. - **Paysages de terrasses** - 1993 - Edisud (réédition).
- BRUNET P. (ss la direction de) - **L'atlas des paysages ruraux de France** - 1992 - de Monza.
- BRUNET-VINCK, BONNEAUD - **Projets de paysage et Plans de Développement Durable** - 1997 - Anda.
- CABANEL J. - **Paysage, paysages** - 1995 - de Monza.
- CELLULE NATIONALE PDD - **Paysage et PDD, premier bilan des travaux réalisés en 1993** - 1994 - Anda.
- CLERGUE L., DUBOST F. - **Mon paysage, le paysage préféré des Français** - 1995 - Marval.
- DION, R. - **Essai sur la formation du paysage rural français** - 1981 - Duriez.
- GIORGIS S. - **Les paysages ruraux Européens, principes de création et de gestion** - 1995 - Conseil de l'Europe.
- HERVIEU B., VIARD J. - **Au bonheur des campagnes (et des provinces)** - 1996 - Aube.
- LIZET B., DE RAVIGNAN F. - **Comprendre un paysage** - 1987 - Inra.
- PITTE J. R. - **Histoire du paysage français** - 1993 - Taillandier Roger.
- POINTEREAU P., BAZILE D. - **Arbres des champs** - 1995 - Solagro.

Ce guide a été financé par le ministère de l'Agriculture et de la pêche, dans le cadre du fonds de gestion de l'espace rural.

L'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture a réalisé l'impression et l'édition de ce guide.

La Fédération nationale des CAUE a assuré l'animation et la coordination des travaux du comité de pilotage.

Les architectes paysagistes, MARIE-NOËLLE BUCHOU, MARIE-HÉLÈNE LOZE et ANNE VELCHE, ont rédigé le guide et réalisé les illustrations et la mise en page.

Les propositions d'aménagement ont été illustrées grâce aux documents de plusieurs CAUE et chambres d'Agriculture.

Le comité de pilotage était composé de :

PHILIPPE ANDLAUER, APCA ■ RÉGIS AMBROISE, ANDA ■ SOPHIE BLONDEAU, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE-CORSE ■ HERVÉ BOCQUET, CAUE DE L'ALLIER ■ HUBERT BOUTELOUP, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SEINE-MARITIME ■ VINCENT CAZALS, CAUE DU MAINE-ET-LOIRE ■ SERGE CHALIER, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ISÈRE ■ GENEVIÈVE DEFAUX, FNCAUE ■ SYLVIE GAUCHET, FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE ■ PIERRE GUILLET, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE ■ JEAN-MARIE GROSJEAN, CAUE DES VOSGES ■ JOCELYNE LAMBOLEY, CAUE DE L'ALLIER ■ THIERRY LEVERRIER, CAUE DE LA MANCHE ■ ODETTE MANCHON, DERF, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ■ DENIS MAYRAN, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AVEYRON ■ JEAN FRANÇOIS MORIN, CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CHER ■ MICHÈLE QUIQUERÉ, DERF, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ■ LAURENCE TOULET, CAUE DU LOT ET URCAUE MIDI-PYRÉNÉES.

*Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Direction de l'Espace Rural et de la Forêt
78, rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP*



*Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
9, avenue George V - 75008 Paris*



*Fédération Nationale des Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
20, rue du Commandant Mouchotte - 75014 Paris*



Guide réalisé par :

Marie-Noëlle Buchou - Marie-Hélène Loze - Anne Velche

Revue publiée par l'ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
Maison des Chambres d'Agriculture, 9, avenue George-V, 75008 PARIS - Tél. 01 53 57 10 10 - CCP 9061-33
Abonnement annuel : 510 F - Etranger : 612 F - Le numéro complet : 102 F - Tarifs spéciaux "Enseignement"
Chèques postaux : Agent Comptable de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
Directeur de la Publication : L. GOUPILLEAU - Rédacteur en chef : L. BOURGEOIS - Secrétaires de rédaction : A. DANY,
Commission paritaire AD-EP 0078 - Imprimerie Coopérative Chevillon, 89100 Sens